

Image not found or type unknown



## Contrôle judiciaire

Par **Stéphygriff**, le **08/02/2022** à **09:32**

Bonjour, je suis sous contrôle judiciaire avec la mère de notre enfant.

La mère ne veut plus répondre aux messages, ni aux appels de mon tiers par rapport à notre enfant.

Je lui ai envoyé un texto de mon téléphone sur son téléphone concernant une organisation pour un jour de la semaine pour notre enfant.

Qu'est ce que je risque?

Merci de vos réponses

Par **Marck.ESP**, le **08/02/2022** à **09:35**

Bonjour

Pouvez vous préciser svp.

A quel sujet risquez vous quelque chose ?

Vous avez une interdiction de contact ?

Par **youris**, le **08/02/2022** à **09:40**

bonjour,

avez-vous toujours l'autorité parentale ?

le JAF a-t-il déjà statué sur la garde votre enfant ?

Si vous n'avez pas d'interdiction de contact, vous pouvez exiger de voir votre enfant, vous pouvez saisir le JAF pour obtenir un droit de visite.

salutations

Par **Stéphygriff**, le **08/02/2022** à **09:47**

Maître,

j'ai une interdiction de contact avec la mère, je possède l'autorité parentale sur mon enfant. Le JAF a été saisi il va statuer prochainement.

La mère ne veut plus être en relation avec mon tiers pour notre enfant.

Ma question était qu'est ce que je risque car je lui ai adresse un texto au sujet de l'organisation d'un jour de semaine pour notre enfant.

Merci maître pour vos réponses

Par **Marck.ESP**, le **08/02/2022** à **09:49**

De mon point de vue, cela doit être ranché par le JAF, auquel vous pouvez faire part de vos souhaits.

Par **Stéphygriff**, le **08/02/2022** à **09:55**

Maître,

En attendant le jugement qui va bientôt avoir lieu c'est à dire début mars, est ce que je peux contacter la mère pour l'organisation de notre enfant du fait de mon contrôle judiciaire et de mon interdiction de rentrer en contact avec la mère ?

Si je ne pouvais pas alors que je l'ai fait (envoi d'un texto) qu'est ce que je risque du point de vue de mon contrôle judiciaire?

Est ce que le juge d'instruction peut considérer que je ne l'ai pas respecté ?

Merci de vos réponses maître